

## **Avenue Zéro** **Scénario pédagogique**

Par Louise Sarrasin, enseignante  
Commission scolaire de Montréal (CSDM), Montréal (Québec)

### **Objectif général**

Permettre à l'élève de mieux comprendre ce qu'est la traite des personnes et les raisons pour lesquelles des femmes et des enfants en deviennent victimes ailleurs et ici au Canada. Par le fait même, entraîner chez l'élève une prise de conscience qui l'amènera à poser des gestes à sa mesure pour appuyer la lutte de ces personnes pour le respect de leurs droits.

### **Public cible**

Élèves de 15 à 20 ans.

### **Domaines d'apprentissage**

Arts et culture  
Langues et littérature  
Sciences sociales

### **Films à visionner pour faire les activités**

Le documentaire *Avenue Zéro* (52 min).

### **Résumé du scénario pédagogique**

Dans un premier temps, ce scénario pédagogique (*voir note 1*) permettra aux élèves d'approfondir ce qu'est la traite des personnes et de voir de quelle manière elle se vit au Canada. Par la suite, il les amènera à débattre du sujet sous l'angle des droits de la personne en lien avec la Déclaration universelle des droits de l'homme (*voir note 2*). Puis, au fil des activités, les élèves saisiront l'importance d'appuyer la lutte de ces femmes et de ces enfants pour le respect de leurs droits et ils découvriront les gestes que chacun peut faire pour que ces personnes soient mieux protégées et qu'elles retrouvent leur dignité.

### **Amorce et activité préparatoire : Définir le problème pour mieux agir**

Durée approximative : 60 minutes.

Amorcer cette activité en faisant un arrêt sur image sur la première minute du documentaire où l'on voit une jeune femme sous un parapluie et le titre du film. Demandez à vos élèves de dire ce que ces images et le titre *Avenue Zéro* leur suggèrent à première vue.

**Étape 1 :** Expliquez à vos élèves que ce film porte sur la traite des personnes et qu'ils vont en visionner un extrait. Engagez la discussion en vous inspirant des questions suivantes :

- Que savez-vous de la traite des personnes? Selon vous, qui en sont les victimes?
- Combien de personnes sont affectées par ce problème et quels pays sont concernés? Le Canada est-il touché par ce problème? Si oui, de quelle manière? Si non, pourquoi?
- D'après vous, que signifie le titre du film?

**Étape 2 :** Demandez à vos élèves de définir dans leurs propres mots la traite de personnes. Puis, en petites équipes, invitez-les à comparer leur définition avec celle de leurs coéquipiers et avec celle qui est proposée dans le protocole de Palerme (*voir note 3*).

**Étape 3 :** Remettez aux élèves des copies de la fiche 1 (*fournie en annexe*) en leur expliquant qu'elle leur servira à y noter leurs observations tout au long du visionnage. Présentez brièvement les personnages du film puis commencez le visionnage du film jusqu'à 4 min 34 s. Recueillez les premières impressions des élèves sur l'extrait du film en vous inspirant des questions suivantes :

- Qu'est-ce que les premières minutes du film vous ont appris sur le problème? Au moyen de quelles images et de quels témoignages la réalisatrice pose-t-elle le problème au début du film? Que savez-vous maintenant de l'Avenue Zéro?
- Que pensez-vous des propos du passeur? Qu'ajoute ce témoignage à la façon dont la réalisatrice veut nous faire comprendre le problème de la traite des personnes?

Clore l'activité en invitant les élèves à se choisir des coéquipiers ou des coéquipières pour le travail qu'ils auront à faire en équipe tout au long des activités (*voir note 4*). Dites aux membres de chaque équipe de prendre connaissance de la Déclaration universelle des droits de l'homme durant la semaine et d'en noter les articles qui les interpellent le plus par rapport à l'extrait du film.

### **Activité 1 : Des droits à protéger**

Durée approximative : 90 minutes ou 2 cours de 45 minutes.

**Étape 1 :** Invitez vos élèves à partager, au sein de leur équipe, leurs découvertes sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. En particulier, demandez-leur de discuter de l'importance qu'ils accordent au respect de ces droits dans la vie de tous les jours en lien avec les articles qu'ils ont relevés et l'extrait qu'ils ont visionné.

**Étape 2 :** Attribuez à chaque équipe un des personnages du film afin que ses membres se concentrent sur le témoignage de ce personnage pour remplir la fiche 1. Visionnez le film avec vos élèves à partir de 4 min 34 s et jusqu'à la fin. Par la suite, invitez les membres de chaque équipe à échanger entre eux sur les différentes observations qu'ils ont faites du personnage qui leur a été attribué.

**Étape 3 :** Demandez à chaque équipe de faire une carte d'exploration (*voir note 5*) de manière à répondre à cette question : *Comment expliquer l'existence du problème de la traite des personnes?* Pour ce faire, remettez à chaque équipe une feuille de bloc de conférence et donnez les consignes suivantes : dessinez un cercle au centre de la feuille en y écrivant la question, puis tracez des rayons où chaque membre de l'équipe pourra noter une idée ou une réponse qui lui vient en tête. Affichez les feuilles aux murs de la classe.

**Étape 4 :** En grand groupe, animez la discussion à l'aide des feuilles de bloc de conférence et des questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques de ces personnes? (Par exemple, âge, sexe, statut social, etc.) Selon vous, quelles sont les conditions de vie et de travail de ces personnes? Quels facteurs sociaux contribuent à la traite des personnes? En quoi les Autochtones, femmes et jeunes filles, sont-elles plus vulnérables que le reste de la population canadienne? Qu'est-ce qui explique cela?
- Qui sont les trafiquants et quels moyens utilisent-ils pour forcer ou contraindre une personne? (Menaces, fausses promesses, violence.)
- Pourquoi les victimes de la traite au Canada ont-elles besoin de protection? Comment ont-elles tendance à se percevoir? Quelles sont les principales inquiétudes qu'elles évoquent dans le film? Qu'est-ce qui les empêche de demander de l'aide? Que devrait-on faire pour aider les victimes de la traite des personnes?

- De quelle manière la traite des personnes touche-t-elle la question des droits de la personne?
- Selon vous, quels préjugés sont souvent véhiculés sur ces victimes? Qu'en pensez-vous?

Expliquez à vos élèves que la Charte des Nations Unies impose aux États l'obligation de promouvoir le respect universel et effectif des droits et des libertés de l'homme et que c'est dans ce cadre que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques a été adopté le 23 mars 1976 et ratifié par plusieurs États, dont le Canada. Demandez-leur de prendre connaissance de ce pacte (*voir webographie*) avant la prochaine activité, en ayant en tête le problème de la traite des personnes.

### **ACTIVITÉ 2 : Agir!**

Durée approximative : 90 minutes ou 2 cours de 45 minutes.

**Étape 1 :** Faites un bref retour avec vos élèves sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, afin qu'ils prennent conscience de la responsabilité des États dans l'application de ce pacte.

**Étape 2 :** Remettez aux membres de chaque équipe une copie de la fiche 2 en leur expliquant que cette fiche leur servira à noter leurs observations tout au long du second visionnage. Présentez brièvement les personnages du film décrits sur cette fiche et demandez à chaque équipe d'observer plus particulièrement deux d'entre eux. Avant le visionnage, invitez vos élèves à porter aussi attention à la façon dont la réalisatrice a choisi de présenter son sujet (nature des témoignages, images, son, musique).

**Étape 3 :** Après le visionnage du film, engagez le débat en grand groupe à partir des questions suivantes :

- Quels sont les problèmes et les solutions soulevés par les personnes que vous avez observées durant le visionnage? Que pensez-vous du point de vue qu'elles expriment?
- Le protocole de Palerme comporte trois volets : la prévention, la protection des victimes et la poursuite des trafiquants. Que pensez-vous de cette approche? Quelles autres approches vous semblent prometteuses? Pourquoi?

**Étape 4 :** Pour aider vos élèves à approfondir la nature cinématographique du projet, posez-leur les questions suivantes :

- Comment qualifieriez-vous l'approche adoptée par Hélène Choquette dans *Avenue Zéro* quant au ton? Au texte? À l'image? À la musique? De quelle manière cette approche vous informe-t-elle sur les intentions de la réalisatrice? Donnez des exemples pour illustrer votre propos.
- Qu'ajoutent tous les témoignages au film *Avenue Zéro*? De quelle manière ce documentaire change-t-il votre perception du problème?
- Comment la réalisatrice aborde-t-elle le problème à Vancouver? À Montréal?
- Qu'est-ce que les dernières images du film suggèrent? Qu'ont-elles de commun ou de différent par rapport aux autres images?

En terminant, demandez aux élèves de prendre quelques minutes pour réfléchir à une action qu'ils pourraient entreprendre pour faire connaître le problème et défendre les droits des victimes de la traite des personnes. (*Voir note 6.*)

## Réinvestissement

Durée suggérée : 60 minutes.

Organiser un débat en posant le problème sous un autre angle, par exemple celui de la légalisation de la prostitution, et demandez à vos élèves d'expliquer pourquoi cette légalisation pourrait être, ou non, une solution au problème de la traite des personnes. À la suite de ce débat, organisez une campagne de sensibilisation au problème sous forme de capsules balado, d'affiches, d'articles pour les journaux ou sous toute autre forme.

## Objectivation

Après avoir effectué les activités de ce scénario, les élèves devraient être en mesure de :

- définir ce qu'est la traite des personnes, d'en nommer les principaux enjeux et de se situer par rapport à ces enjeux;
- expliquer en quoi le documentaire peut être un outil de sensibilisation, d'éducation et parfois même de revendication.

## Notes

1. Ce scénario est conçu pour une clientèle dont l'âge varie considérablement. Nous vous suggérons de l'adapter en fonction de la réalité de vos élèves.
2. Nous avons fait le choix d'utiliser la Déclaration universelle des droits de l'homme parce qu'elle contient des articles qui permettent de discuter de plusieurs aspects du problème de la traite des personnes. Par exemple, voir l'article 4 : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »
3. Le « protocole de Palerme » a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 15 novembre 2000. Il a été signé par 147 États et ratifié par 56 d'entre eux. Il est entré en vigueur en septembre 2003. Vous trouverez une définition de la traite des personnes à la page 3 du document de M<sup>me</sup> Oxman-Martinez référencé dans la webographie.
4. Nous vous suggérons d'attribuer un rôle précis à chaque élève pour les activités faites en équipe. Par exemple : secrétaire, porte-parole, animateur, responsable du matériel, responsable du consensus, etc. Vous pouvez utiliser cette répartition tout au long du scénario pédagogique, en alternant les rôles d'une activité à l'autre, afin que les élèves expérimentent différents rôles.
5. Il existe plusieurs modèles de carte d'exploration. Nous vous proposons celui qui est offert sur le site de Santé Canada, dont l'adresse est fournie dans la webographie.
6. Amnesty internationale a fait en 2006 la campagne *La traite des femmes – Ni ici, ni ailleurs*. Vos élèves y trouveront des suggestions d'actions possibles.

## Webographie

- Campagne d'Amnistie internationale  
[http://www.amnistie.ca/images/stories/section\\_agir/campagnes/traite/femmes/presentation.htm](http://www.amnistie.ca/images/stories/section_agir/campagnes/traite/femmes/presentation.htm)  
 Document PDF  
[http://www.amnistie.ca/traite/femmes/pdf/AI\\_campagne\\_traite\\_femmes\\_automne06.pdf](http://www.amnistie.ca/traite/femmes/pdf/AI_campagne_traite_femmes_automne06.pdf)
- Condition féminine Canada  
<http://www.swc-cfc.gc.ca/index-fra.html>
- Conseil canadien pour les réfugiés  
<http://www.ccrweb.ca/trafficking/savoir.htm>
- Déclaration universelle des droits de l'homme

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

- Modèle de carte d'exploration sur le site de Santé Canada

[http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/services/\\_adp-apd/toolbox-outils/iii-2-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/services/_adp-apd/toolbox-outils/iii-2-fra.php)

- Oxman-Martinez, Ph. D. *La traite des femmes, les diverses formes d'exploitation et les questions de genre : à l'ombre d'une réalité*, École de service social, Université de Montréal, juin 2009

<http://www.fss.ulaval.ca/universitefeministedete/Oxman.pdf>

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques, site du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

<http://www2.ohchr.org/french/law/ccpr.htm>

- Protocole de Palerme

[http://www.uncjin.org/Documents/Conventions/dcatoc/final\\_documents\\_2/convention\\_%20traff\\_french.pdf](http://www.uncjin.org/Documents/Conventions/dcatoc/final_documents_2/convention_%20traff_french.pdf)

- Réponses internationales et canadiennes, sur le site du Bureau international des droits des enfants

[http://www.ibcr.org/fra/child\\_trafficking\\_canadian\\_and\\_international\\_responses.html](http://www.ibcr.org/fra/child_trafficking_canadian_and_international_responses.html)

- Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes

<http://www.unodc.org/documents/human-trafficking/HT-toolkit-fr.pdf>

- Traite des personnes, dossier sur le site du ministère de la Justice du Canada

<http://www.justice.gc.ca/fra/sv-fs/tp/index.html>

Annexe

Fiche 1 Observation des témoignages

Nom	
Fonction	
Résumé du témoignage	
Problème soulevé	
Description des images et du son à l'appui du témoignage	
Effet possible sur les spectateurs	

Remarques	
-----------	--

## Fiche 2 Observation des témoignages

<b>Personnes qui font des témoignages</b>	<b>Représentantes ou représentants d'un organisme ou d'un service</b>
Passeur (4 min 20 s)	Benjamin Perrin Faculté de droit, UBC (4 min 52 s)
Mai décrite par l'ex-prostituée (8 min 30 s)	Alice Lee Rape Relief and Women's Shelter (7 min 30 s)
Jeune Hondurien (11 min 35 s)	Francisco R. Martinez Ex-président du Conseil canadien pour les réfugiés FCJ Center Toronto (10 min 1 s)
Ex-aide familiale (21 min 40 s)	Dave Dickson Policier à la retraite et travailleur de rue (13 min 40 s)
Carla (26 min 5 s)	Sœur Nancy Brown (15 min 30 s)
Adolescente de 12 ans de Montréal (36 min 5 s)	Représentantes de l'Association des aides familiales du Québec (19 min 52 s)
Cee Jay (43 min 25 s)	Annie Robert Membre civil de la GRC (20 min 25 s)
	Magdala Turpin Enquêtrice de la GRC (20 min 32 s)
	Policier du Service de police de la Ville de Montréal Module exploitation sexuelle à des fins commerciales (31 min 30 s)
	Guy Bianchi Superviseur SPVM, Section des enquêteurs (31 min 50 s)
	Intervenante d'un centre de la jeunesse et de la famille Batshaw (34 min 50 s)